

Profession de foi du candidat

NB : Ce document est mis à disposition des candidats aux élections des représentants des entraîneurs, des représentants des officiels et de la commission des sportifs de haut-niveau. La forme proposée n'est pas imposée : chaque candidat reste libre de présenter (ou non) une profession de foi par écrit (présentation libre) et/ou fournir tout autre document qu'il estimera utile (CV sportif, présentation individuelle, projet de mandature, etc). Ces éléments seront publiés sur le site internet fédéral ainsi que sur la plateforme de vote électronique.

Alain PRIET



CLUB : CN Salon de Provence (13)

DISCIPLINE REPRÉSENTÉE : Natation course.

- PARCOURS D'OFFICIEL :

Discipline : Natation course

Qualité : Officiel « B » 1993 puis Officiel « A » 2003 juge arbitre
Jusqu'à ce jour.

- MANDAT(S) ASSOCIATIF(S) EXERCÉ(S) :

Structure : CN Salon de Provence

Fonction : Membre du comité directeur du CN Salon de : 1993 à ce jour

Structure : CD 13, Comité Provence, Ligue Région Sud PACA :

Fonction : Membre du comité directeur de : 2012 à ce jour.

Président de la commission des officiels Provence puis Ligue de 2012 à ce jour.

